

**Motion du 26 novembre 2008 de MM. Mathias Buschbeck, Gilles Garazi, Yves de Matteis, Miguel Limpo, Marc Dalphin, Mmes Anne Moratti Jung, Sarah Klopmann, Valérie Bourquin, Marie-Pierre Theubet, Claudia Heberlein Simonett, Sandrine Burger, Sophie de Weck Haddad et Frédérique Perler-Isaaz: «D'une pierre deux coups: égalité de traitement et agrandissement des préaux».**

(refusée par le Conseil municipal lors de  
la séance du 3 octobre 2009)

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que, depuis 1985, la Ville de Genève ne prévoit plus la construction de places de stationnement pour les voitures destinées au corps enseignant dans les écoles primaires de la Ville de Genève;
- que cette mesure permet de promouvoir les modes de transport doux;
- que cette mesure a permis de réaliser d'importantes économies dans les nouveaux établissements scolaires construits par la Ville de Genève;
- que, dans une part importante des écoles plus anciennes, ces places existent toujours;
- que ces écoles se trouvent souvent dans l'hypercentre, extrêmement bien desservies en transports publics;
- que cette situation provoque une inégalité de traitement arbitraire entre les enseignants en ville de Genève;
- que de grands préaux sont importants pour permettre une meilleure pratique de l'activité physique des élèves;
- que la disparition de ces parkings peut permettre, dans les écoles où les préaux sont sous-dimensionnés par rapport aux besoins actuels, d'agrandir lesdits préaux;
- les divers projets de rénovation de préaux en attente qui pourraient intégrer un tel agrandissement,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de supprimer les places de stationnement réservées aux enseignant-e-s dans les écoles primaires de la Ville de Genève où elles subsistent encore;
- d'agrandir quand cela est possible et pertinent les préaux de ces écoles;
- de conserver des places de livraison pour les intervenants extérieurs à l'école.